

# LE MEPRIS, CA SUFFIT !

**On** connaissait déjà le langage de bois des patrons qui évitent d'échanger sur tout ce qui concerne une réelle politique industrielle de branche et de l'emploi, mais aujourd'hui, cela dépasse les limites, car hormis le constat des chiffres, la chambre patronale n'a rien à dire.

Des chiffres sur la production pour évaluer ce qui rentre, ce qui sort, ... etc.

A tel point qu'aujourd'hui, ils oublient que dans notre langue, on utilise aussi des lettres. Ainsi le tableau de présentation du nombre d'emplois supprimés sur l'année 2009 ne parle plus qu'en chiffres, lui aussi.

## ► AUCUNE ENTREPRISE N'EST NOMMÉE.

Le SNCP explique que les entreprises auraient demandé l'anonymat par souci de préservation de leur image. Comment peut-on avoir une analyse correcte de la situation de l'emploi, dans la branche, avec ce genre de document ?

Le SNCP tente de museler en désinformant les représentants des salariés. Le minimum d'information est fourni dans le seul but de réduire les débats, d'empêcher la réflexion collective et de limiter, de fait, l'action syndicale dans nos entreprises.

La CGT a, bien entendu, riposter violemment sur cette rétention d'information. Le constat que l'on a pu faire est qu'au nom des profits, les patrons accélèrent la destruction massive de l'emploi en voulant faire abstraction de leur responsabilité et en demandant toujours plus d'efforts aux salariés.

## ► LES DONNÉES DANS LEUR GLOBALITÉ SONT EFFARANTES :

- ➔ **EN 2008 : 1987 EMPLOIS SUPPRIMÉS,**
- ➔ **EN 2009 : 3242, SOIT PLUS DE 5000 EMPLOIS EN DEUX ANS.**

Cela mérite donc un débat serein au sein de la branche. Et, bien non : le SNCP continue à mépriser les salariés et boucle la réunion sur ce sujet en 5 minutes. Cette conduite hypocrite démontre le peu d'intérêts que portent les patrons et leurs représentants pour les salariés et sur ce que peut engendrer une perte d'emplois pour les familles.

**C'est scandaleux ! La CGT ne se satisfera pas de cette situation.**

**Nous ne participerons pas à ces réunions pour comptabiliser les pertes d'emplois, mais, tout au contraire, pour exiger une réelle politique industrielle et sociale de la branche qui réponde aux besoins des populations et des salariés.**

**La CGT alertera les pouvoirs publics sur ce sujet.**

Ensuite, on a examiné le deuxième point à l'ordre du jour : la présentation des modifications de la loi sur la formation professionnelle.

**LA CGT RAPPELLE QUE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EST UN SUJET IMPORTANT POUR LA RECONNAISSANCE ET L'ÉVOLUTION DE LA QUALIFICATION DE CHAQUE SALARIÉ. LÀ ENCORE, LE SNCP SE LIVRE, DANS SON EXPOSÉ, À REFLÉCHIR COMMENT S'APPROPRIER À SES FINS LE DIF ? LE DIF, RAPPELONS LE, RESTE LA PROPRIÉTÉ DU SALARIÉ.**

Mais là encore, le patronat dans sa stratégie industrielle de casse de l'emploi en utilisant le chômage partiel au maximum aidé par les pouvoirs publics, veut utiliser l'argent de la formation, y compris avec les seniors.

Le soudain intérêt porté par les patrons à la formation serait-il simplement le fruit du hasard dans une période où l'on impose des baisses d'activités pour mettre en place le chômage partiel, les plans de licenciements « à tout va », ou est-ce une façon de plus pour détourner l'utilisation des fonds de formation et du DIF ?

**La CGT revendique la reconnaissance de la pénibilité avec un départ anticipé à la retraite des seniors. Ce qui permettra la création d'emplois, l'embauche des jeunes demandeurs de formations qualifiantes.**

Il devient urgent que nos syndicats se mobilisent sur ces enjeux de salaires, d'emplois, de formation, de protection sociale et de retraite, tout comme sur les libertés syndicales.

**N**ous devons tous nous mobiliser pour être nombreux à exiger de la justice la relaxe des « 6 Contis » le 13 Janvier 2010 à 11 heures à la Gare SNCF d'Amiens et à 13 h 30 devant le tribunal et s'opposer à la stratégie du MEDEF soutenue par les pouvoirs publics.

La question des libertés syndicales se pose avec force dans toutes nos entreprises : les 6 de Contis, licenciement des 5 salariés qui s'opposaient à la casse de leur entreprise à Michelin Blanzky, sans compter les intimidations dans chacune de nos entreprises sur les délégués CGT.

Le temps est venu de passer à un cap supérieur dans la résistance et d'organiser une riposte sans précédent sur ces attaques contre le monde du travail.

**SOYONS NOMBREUX POUR DIRE : ÇA SUFFIT !  
LE MERCREDI 13 JANVIER 2010.**